

CONCEVOIR JUSTE EN STRUCTURE BOIS : MAITRISER LA STABILITE DES L'ESQUISSE

2h30 en distanciel le 12 octobre 2026 de 10h à 12h30

et Jeudi 15 octobre 2026 à Lyon (69)

*** Formation proposée en présentiel ***



DURÉE : 9h30 dont 2h30 en distanciel et 7 heures en présentiel (1 journée)



PUBLIC VISÉ : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>>> Prérequis : Aucun



OBJECTIFS :

- Expliquer les caractéristiques du bois et de ses dérivés en lien avec les contraintes de conception architecturale
- Apprécier dès la phase esquisse la faisabilité structurelle d'un projet en bois et anticiper les questions à poser au bureau d'étude structure.
- Identifier les systèmes d'assemblages adaptés à une situation constructive donnée (contact, mécanique, vis, mécano-collé, ancrage).
- Repérer les incidences structurelles des modifications courantes : suppression de murs de refend, créations d'ouvertures, extensions



PROGRAMME :

Module 1 - A distance (visio environ 2h30 le 12 octobre 2026 de 10h à 12h30)

Le Matériau bois et ses produits dérivés.

- Caractéristiques du bois massif : anisotropie, durabilité, classes d'emploi
- Caractéristiques des produits dérivés : lamellé-collé, CLT, LVL, OSB...
- Incidences sur les choix de conception

Module 2 - Principes des structures et formes architecturales

- Comprendre les missions d'un BE bois selon la typologie du bâtiment (grande ou petite opération) et selon les phases de conception jusqu'à la production d'un DCE suffisamment détaillé pour pouvoir réaliser une comparaison fiable et objective des offres
- Revue des différents éléments d'une construction bois (murs, planchers et charpentes)
- Comprendre le cheminement des efforts de stabilité dans un bâtiment bois
- Principales solutions pour stabiliser un bâtiment en structure bois en mur et en toiture

Module 3 - Stabilité générale d'un bâtiment bois

- Comprendre les sollicitations/efforts sur un assemblage afin de définir les typologies d'assemblages envisageables (assemblage par contact, par tiges ou par connecteurs métalliques)
- Particularité des assemblages d'éléments bois exposés à l'humidité (extérieur)
- Identifier la typologie structurelle d'un bâtiment bois existant afin d'anticiper les problématiques de stabilité liées aux modifications structurelles (suppression refend, extension, créations d'ouvertures)



FORMATEURS: Jean-Pierre Mathé et Pierre-Emile Maes

Jean-Pierre Mathé, Prescripteur bois - construction

• **Compétences** : connaissances techniques approfondies du bois , matériau, produits et technologies constructives, maîtrise de la conception de bâtiments à structure bois énergétiquement performants

Pierre-Emile Maes, Ingénieur Structure bois

• **Compétences** : Etudes d'ouvrages neufs, de réhabilitations et de renforcements en charpente traditionnelle, ossature bois, poteau/poutre, CLT, conception d'ouvrages • **Formation initiale** : Ingénieur matériau bois

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 12. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Date limite d'inscription le 1er octobre 2026

Prix :

295 € HT soit 354 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents du réseau Fibois AuRA

375 € HT soit 450 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

[Adhérez](#)

Délais de traitement de prise charge de la formation (en fonction de l'OPCO)

Ces informations sont non exhaustives et vous sont transmises à titre informatif

- **FIPL** : le délai est fixé à deux mois : <https://www.fifpl.fr/procedures-prise-charge>
- **OPCO EP** : le délai est fixé à 20 jours maximum à réception du dossier complet : <https://www.opcoep.fr/>
- **Constructys** : le délai est fixé à 15 jours avant la date de la formation : <https://www.constructys.fr/>
- **Akto** : le délai est fixé à 20 jours avant examen du dossier : <https://www.akto.fr/>

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est **certifiée Qualiopi** pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire)**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en de fin de formation**
- **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires**

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle.

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent Handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- ☐ Paper-board
- ☐ Vidéoprojecteur
- ☐ Support de formation remis aux stagiaires
- ☐ Ordinateur portable (à la charge de chaque stagiaire)
- ☐ Equipement pour distanciel

Modalités pédagogiques

- ☐ Apport théorique en présentiel
- ☐ Détails techniques d'exécution
- ☐ Questionnaires
- ☐ Observations - études de cas
- ☐ Maquette structure bâtiments bois



Plus de renseignements : *Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -*

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogie et technique et référent handicap: jp.mathe@fibois-aura.org



DURÉE : 1 journée (7 heures)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Concevoir juste en structure bois : maîtriser la stabilité dès l'esquisse

Lundi 12 octobre 2h 30 en distanciel et Jeudi 15 octobre 2026 en présentiel à Lyon (69)

Date limite d'inscription le 1er octobre 2026

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires :

Prénom du (ou des) stagiaire(s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription :

Tél : Mail :

☐ participera à la formation les 12 et 15 octobre 2026

☐ 354 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

☐ 450 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

☐ oui

☐ non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

☐ oui

☐ non

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

☐ emailing

☐ réseaux sociaux

☐ news Fibois

☐ encart publicitaire

☐ bouche à oreille

☐ autre : précisez.....

A retourner par courrier avec le règlement à

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

10 Allée des Eaux et Forêts

63370 LEMPDES

Date / Cachet / Signature

Formations réalisées en partenariat avec :



Fibois AuRA est membre



V 3 du 24 juillet 2026